



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2019 - ALELOR

Nous nous réservons la possibilité de modifier ces conditions générales de vente au regard de la législation en vigueur.

Toute commande implique la connaissance et l'acceptation sans réserve de notre tarif, ainsi que de nos conditions de vente et de livraison, quelles que puissent être les conditions d'achat du donneur d'ordre ou les mentions figurant sur les bons de commande.

1. CONDITIONS DE LIVRAISON

Tous les produits sont livrables en disponible, sauf ventes entre temps.

L'engagement de livraison ne devient définitif qu'après vérification de notre part.

Les engagements de nos agents, représentants ou revendeurs ne sont valables qu'après notre acceptation.

2. PRIX

Tous nos prix sont établis hors taxes (HT). Il sera ajouté à ces prix le taux de TVA en vigueur au jour de la passation de la commande. Tout changement du taux légal de TVA sera automatiquement répercuté sur les prix des produits, à la date stipulée par le décret d'application.

Si le client souhaite une facturation en exonération de TVA, l'attestation d'achat en franchise doit nous parvenir au plus tard avec la commande.

Nos produits sont facturés au tarif en vigueur le jour de leur livraison. Nos prix sont indiqués hors frais de port et d'emballage. La marchandise est livrée : départ usine (sauf négociation commerciale autre). Un franco est accordé à partir **d'une livraison de 25 colis ou d'une commande de 500 € HT au minimum.**

3. LIVRAISON – RESPONSABILITE – RECLAMATION

Le délai de mise à disposition ou de livraison est donné à titre indicatif. Tout retard pour quelque cause que ce soit ne saurait donner lieu à indemnité de notre part.

Seuls font foi les chiffres et mentions portés sur le bulletin établi contradictoirement avec le transporteur.

Nos produits étant vendus départ usine, le transfert des risques et la reconnaissance de la marchandise s'effectuent au départ, alors même que leur prix serait établi FRANCO, FOB ou CIF.

En cas de réclamation, l'acheteur doit nous adresser copie de la lettre recommandée qu'il a envoyée au plus tard 48 heures après la réception des marchandises au transporteur et nous communiquer le texte des réserves qu'il a formulé.

Aucun retour ne peut être accepté sans l'accord de notre Société. Notre garantie exclut tous dommages-intérêts à quelque titre que ce soit. L'acheteur devant, avant usage ou revente, vérifier la marchandise. Il ne peut jamais, au motif de réclamation, retenir tout ou partie des sommes qu'il nous doit. Nous sommes entièrement libérés de l'obligation de livrer en cas de force majeure ou d'évènements tels que grèves, accidents et tous évènements retardant ou interrompant la marche de notre usine ou de nos fournisseurs.

4. CONDITIONS DE PAIEMENT

En l'absence d'accord particulier, nos conditions de paiement sont fixées au plus tard à 30 (trente) jours Net sans escompte date de facturation. Quel que soit l'accord prévu, et en application avec la loi de Modernisation de l'Economie n° 2008.776 du 4 août 2008 « le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser quarante-cinq jours fin de mois ou soixante jours nets à compter de la date d'émission de facture ». En conformité avec l'article L441-6 du code de commerce, tout retard de paiement donnera lieu de plein droit à des pénalités calculées par application aux sommes restant dues d'un taux égal à trois fois le taux en vigueur sans qu'un rappel ne soit nécessaire.

5. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Conformément aux dispositions de la loi N° 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises livrées restent la propriété de ALELOR jusqu'à leur paiement intégral du prix en principal et accessoire.

6. CONDITIONS DE REVENTE

Le client est le seul responsable de la fixation de ses prix de revente. Dans le cas d'opérations promotionnelles prévoyant un avantage pour le consommateur, le client s'engage à prendre toutes les mesures afin de permettre au consommateur de bénéficier de cet avantage, conformément à la réglementation en vigueur. Dans le but de satisfaire l'ensemble de ses clients, ALELOR SAS se réserve le droit de limiter les quantités de produits commandés lors des opérations promotionnelles ou des changements de tarif.

7. CLAUSE PENALE

Si le recouvrement de la créance entraîne l'intervention de notre service contentieux, celle-ci se trouve majorée de 10% des sommes dues en plus des pénalités légales.

8. ELECTION DU DOMICILE ET JURIDICTION

ALELOR déclare élire domicile à l'adresse du siège social. En cas de contestation relative à l'exécution du contrat de vente ou au paiement du prix, de quelque nature qu'elle soit, les Tribunaux du siège de notre société sont seuls compétents quel que soit le lieu de livraison de la marchandise, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

ALELOR SAS au capital de 40 000 €

Siret 414 527 291 00036 - code NACE 4638B – N° Intracommunautaire FR 78 414 527 291

4 rue de la Gare F-67580 Mietesheim – Tél. : 03 88 90 31 85 Fax : 03 88 90 16 24